

Sommaire

Primes majorées au CSSS du Témiscamingue

Programme Autogestion des soins

Services aux agresseurs sexuels

Investissement Jeunes en difficulté 2013-2014

Déclaration des intérêts des administrateurs publics

Nomination des officiers

PRIMES MAJORÉES AU CSSS DU TÉMISCAMINGUE

Les membres du conseil d'administration approuvent l'octroi d'un budget non récurrent de 51 000 \$ au CSSS du Témiscamingue pour financer une partie des primes majorées issues de la convention collective de la Fédération des infirmières du Québec.

PROGRAMME AUTOGESTION DES SOINS

Afin d'assurer la poursuite du déploiement du programme Autogestion des soins, la somme récurrente de 123 768 \$ est allouée de la façon suivante :

Établissement	Montant
CSSS de Rouyn-Noranda	30 942 \$
CSS des Aurores-Boréales	30 942 \$
CSSS de la Vallée-de-l'Or	30 942 \$
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	30 942 \$
Total	123 768 \$

Un financement équivalent pourra être alloué au CSSS du Témiscamingue lorsqu'il sera en mesure d'offrir le programme à sa population.

SERVICES AUX AGRESSEURS SEXUELS

Il est résolu de verser un montant maximal de 22 475 \$ afin de permettre à la firme CCConsultants de poursuivre les travaux menant à une organisation de services adaptée aux besoins des agresseurs sexuels en tenant compte des réalités régionales et d'utiliser le montant résiduel de 603 \$ afin de couvrir les frais de déplacement liés aux travaux.

INVESTISSEMENT JEUNES EN DIFFICULTÉ 2013-2014

Afin de poursuivre la mise en œuvre des programmes d'intervention en négligence sous la responsabilité des CSSS, il est résolu :

- de répartir une somme non récurrente de 69 021 \$ de la façon suivante :

Établissement	Montant
CSSS du Témiscamingue	8 826 \$
CSSS de Rouyn-Noranda	16 416 \$
CSSS des Aurores-Boréales	10 595 \$
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	11 781 \$
CSSS de la Vallée-de-l'Or	21 402 \$
Total	69 021 \$

- de répartir une somme non récurrente de 59 000 \$ et de verser le montant correspondant aux dépenses effectuées pour un maximum de :

Établissement	Montant
CSSS du Témiscamingue	7 545 \$
CSSS de Rouyn-Noranda	14 032 \$
CSSS des Aurores-Boréales	9 057 \$
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	10 071 \$
CSSS de la Vallée-de-l'Or	18 295 \$
Total	59 000 \$

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

Les membres attestent le dépôt des déclarations des intérêts des administrateurs publics dûment signées par chaque membre du conseil d'administration et du président-directeur général pour l'année 2013-2014. La déclaration des intérêts du directeur de santé publique sera déposée à son retour au travail.

NOMINATION DES OFFICIERS

Les personnes suivantes sont nommées pour un mandat d'un an :

Mme Suzanne Huard, présidente
M. Serge Larche, vice-président
M. Jacques Boissonneault, secrétaire

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration de l'Agence se tiendra le mercredi 18 juin 2014, à Rouyn-Noranda.